

Comme évoqué dans l'avis déposé précédemment, le projet alternatif porté ici par Pleyel À Venir (en PJ) a été co-construit et soutenu par plus de 20 associations et collectifs. Il résulte de discussions avec toutes les parties prenantes citoyennes identifiées et la rencontre de l'ensemble des représentants institutionnels, croisés dans les différentes concertations et lors de nos recherches d'interlocuteurs privés et publics pour évaluer la faisabilité et l'impact de nos propositions.

En cela, les différents points proposés ne peuvent pas être examinés séparément et doivent être étudiés comme un projet global et cohérent.

Nous avons donc fait le choix de les présenter dans un document unique.

Charge aux différents maîtres d'ouvrages de se concerter pour coordonner la mise en œuvre de toutes ces propositions qui, mises bout à bout au sein des différents projets, amèneront un « mieux pour le fonctionnement général du territoire en devenir ».

Nous tenons à rappeler que nos propositions ont également tenu compte des travaux de l'Apur, des objectifs du PADD, du travail en cours sur le SCOT et des dernières études et projets de lois franco-européens en matière de lutte contre les pollutions atmosphériques, les coûts en santé humaine et le dérèglement climatique.

Nous avons présenté directement nos alertes, objectifs et propositions à : La ville de Saint-Denis, Plaine Commune, le Département de Seine-Saint-Denis, le COJO, le CIO et la DIRIF. Nous avons rencontré les élu.e.s : M.Ribay, L.Russier, E.Zemouri, C.Ranguin, P.Braouezec, E.Belin, S.Peu, E.Coquerel et M.Hanotin.

Nous avons régulièrement eu des échanges avec les services techniques de Plaine Commune (notamment par l'intermédiaire de M.Poignavent) et depuis très récemment avec les services de la ville de Saint-Denis.

Nous n'avons jamais été reçu malgré nos demandes répétées par D.Proult (sur le PLUI), A.Hidalgo et P.Ollier (sur la gestion des terrains Saulnier), N.Ferrand (pour le rôle de coordination des grands projets par la Solideo).

Nous avons demandé dès 2017 une réunion entre tous ces acteurs autour des citoyen.ne.s afin de permettre la réalisation de tous ces projets dans le calendrier impartis avec la participation de tou.te.s, sans succès.

Nous n'avons eu aucune opposition citoyenne, uniquement des apports constructifs au projet, lors de plusieurs dizaines de réunions et d'un débat public citoyen organisé à la bourse du travail de Saint-Denis.

A contrario, nous n'avons eu que très peu de soutien institutionnel et même souvent des engagements non tenus qui ont fait perdre du temps à l'émergence des solutions. A plusieurs reprises, et encore à ce jour, des documents nous ont été refusés ou non transmis.

Ce projet alternatif a pour objectif de répondre strictement aux objectifs énoncés par la dirif mais aussi à ceux énoncés dans le cadre des autres espaces de réflexions et de mise en œuvre de la métropole résiliente de demain. Le tout dans le respect des besoins identifiés par les habitant.e.s qui ont souhaité travailler sur le sujet.

Les repères financiers qui vous seront énoncés n'ont qu'une valeur indicative d'échelle car l'ensemble des interlocuteurs institutionnels sollicités ont jusqu'alors refusé de confirmer ou rectifier les chiffres que nous avons pu produire lors de notre travail sur le coût des propositions citoyennes. Plaine Commune et le Département n'ont pas souhaité s'emparer de notre schéma directeur des mobilités douces pour en déterminer le coût ni sur le travail autour de l'atterrissage ouest du FUP, la DIRIF n'a pas répondu officiellement sur le coût des modifications de bretelles de l'A86 que nous portons et la ville a systématiquement botté en touche en notifiant que ces questions ne relevaient pas de ses compétences. La SNCF n'a jamais répondu à nos sollicitations.

L'idée générale est de démontrer que nous avons eu le souci de mettre notre travail en lien avec l'ensemble des données qui définissent l'intérêt général dont celui des coûts en lien avec les bénéfices. 9 de nos 11 propositions nous semblent respecter le budget initial du maître d'ouvrage en fléchissant différemment les dépenses publiques et mutualisant certaines dépenses de chantiers. L'enfouissement des accès aux bretelles présente un surcoût à l'investissement mais nous semble rentable sur le long terme notamment au regard des coûts sanitaires et environnementaux qu'il permet d'économiser.

Enfin, en off, certains cabinets d'architectes en compétition sur les différents projets (dont le CAO) ont dit s'être heurtés aux mêmes constats que nous sur les problématiques de desserte et d'enclavement du territoire lié au projet actuel de la DIRIF et de ses partenaires.

Nous attendons donc :

1- une étude du modèle de circulation global tel que nous le proposons (incluant la modification des bretelles de l'A86 mais également toutes les modifications des autres voiries), avec ses impacts sanitaires et sociaux, sans tenir compte des refus politiques actuels (notamment sur le FUP, la zac Saulnier et la SNCF). Et ce afin d'évaluer la pertinence structurelle du projet.

2- si des problèmes de fonctionnement apparaissent, nous attendons des explications précises sur les points techniques bloquant ainsi que des propositions de solutions de substitution (excluant les solutions de barreaux qui ont abouti au rejet des variantes A, C et D) respectant les acquis de la concertation préalable avec sanctuarisation des poumons verts existants dans leur fonction actuelle et ajoutant l'exigence d'éloignement des voiries à plus de 150 mètres des lieux de vie existants (car c'est la seule mesure retenue, dans l'étude d'impact de la dirif, comme scientifiquement efficace pour résoudre les problèmes de concentrations des pollutions et du bruit).

Si les solutions identifiées ne relèvent pas de la compétence de la dirif, cette dernière pourra tout de même émettre ses propositions sous la forme d'une recommandation aux maîtrises d'ouvrages et institutions concernées. Lorsque des optimisations ou réévaluation des coûts de travaux seront nécessaires, nous attendrons également des informations détaillées à ce sujet.

3- si certaines solutions sont techniquement faisables mais non souhaitées par les responsables politiques, nous demandons des justifications précises et documentées sur les raisons de ces blocages politiques des propositions concernées. Car une politique de « développement urbain pour Tou.te.s » n'est pas justifiable lorsqu'elle est impactante pour des usagers vivant sur le territoire. Ce qui est factuellement le cas et qui est le motif premier d'opposition actuelle. Certains choix d'urbanisation engendrent des discriminations, ils doivent donc être révisés.

Nous tenons enfin à préciser que le délai entre le début de l'enquête publique et le dépôt de nos contributions est exclusivement lié à notre volonté de démontrer notre bonne foi et notre loyauté envers nos interlocuteurs, en respectant l'engagement pris auprès de la mairie de Saint Denis et Plaine Commune de prendre le temps d'une réflexion commune pour trouver « une convergence » des revendications portées dans le cadre de l'enquête publique, en réponse à leur courrier du 07/05/19. Malheureusement, la réunion creuse du 10/05/19 en mairie puis l'annulation non motivée d'un rdv avec P.Braouezec (prévu le 06/06/19, annulée le 30/05/19) ainsi qu'un comité de suivi des grands projets sur Pleyel le 12/06/19 qui n'a amené ni réponses à nos questions ni propositions satisfaisantes pour faire évoluer le projet dans la direction qui nous paraît indispensable, nous avons été contraint d'attendre le second comité de suivi du 20/06/19 pour obtenir des réponses à quelques questions tout en laissant bien d'autres en suspens. Finalement, c'est lors de la réunion en mairie du 24/06/19 que nous avons tiré la conclusion que nous n'avons pas la même grille d'analyse sur la dangerosité des projets à venir et donc des solutions à mettre en œuvre. Nous ne portons pas non plus le même regard sur la réalité et la sincérité des échanges que nous avons pu avoir avec eux depuis mars 2018. Nous restons malgré tout ouvert à tout travail conjoint est constructif pour trouver enfin une alternative raisonnable et permettre une atteinte réelle de tous les objectifs du projet d'ici 2023. Nous déplorons les nombreux retards accumulés par les nombreux retards de réponses de l'ensemble des institutions sollicitées depuis 2017, nous restons convaincus qu'il est encore temps de réagir tous ensemble.

Suite à la ballade urbaine du 14/06/19, nous avons bien compris qu'il était urgent de saisir la commission d'enquête pour qu'elle puisse émettre un avis sur les alternatives que nous portons. Nous lui présentons nos excuses pour ce dépôt tardif et espérons qu'elle comprendra la sincérité et la bienveillance de notre démarche.

Nous remercions par avance la DIRIF pour l'exhaustivité, la transparence et la rapidité du travail à venir, ainsi que la commission d'enquête pour la pédagogie et la disponibilité d'écoute dont elle a fait preuve depuis notre première rencontre.

Collectif Pleyel À Venir